

De l'euthanasie au suicide assisté

nelle”, prise au plus haut degré dans le processus par lequel nous manifestons notre capacité à nous construire et à nous affirmer comme des sujets, producteurs du sens de notre propre existence¹. » À l'injonction moderne de « réussir sa vie » correspond l'impératif de « réussir sa mort ».

Cette évolution transforme peu à peu les attentes des patients vis-à-vis du monde médical. Confrontées à ces nouvelles exigences d'humanité et de respect, les institutions médicales abordèrent la fin de vie sous un angle inédit en développant des services de soins palliatifs.

*L'émergence tardive
des soins palliatifs en France*

L'apparition des services de soins palliatifs est le résultat d'un compromis : ne pas donner la mort, car l'euthanasie est interdite, mais soulager quand même en privilégiant la qualité de vie du malade, son bien-être par l'atténuation de ses souffrances physiques et morales.

1. *In Malades en fin de vie, soins éthiques et droit*, dossier réalisé par Frédérique Dreifuss-Netter, Paris, La Documentation française, juillet 2006, p. 20.